

# Jacquemard : Gouvernement, actionnaires et groupes de distribution ne sont pas quittes !

Yves Dimicoli

**L**es dirigeants de l'entreprise Jacquemard, à Romilly dans l'Aube, entendent désormais liquider ce qui y reste d'emplois et de production pour consolider leur unité de fabrication de textile en Roumanie, ainsi que l'avait déjà annoncé «*Economie et Politique*» lors du précédent plan social.

## 1. Si on avait écouté les salariés en 2003, si on avait examiné sérieusement leurs propositions on n'en serait pas là.

Les syndicats avaient demandé une mesure exceptionnelle de formation et une sécurisation de parcours des salariés en alternative au précédent plan social. Mme Jacquemard avait refusé tout net (20/01/2003) en déclarant que :

- *Le choix de la délocalisation est «vraiment le bon» ;*
- *«L'unité de Romilly sera chargée de réaliser environ 30% de notre production et effectuera le travail de qualité et de petites séries qui ne pourra en aucun cas être fait à l'étranger .../...»*
- *«Je ne crois pas à la diversification (...) les sirènes de la diversification n'ont jamais été dans ma stratégie et elles n'y seront jamais».*

Elle n'a pas tenu ses promesses : actuellement Romilly n'assure plus que 20% de la production et il s'agirait d'y mettre fin. Si les salariés avaient eu des pouvoirs sur l'orientation de la gestion, on n'aurait pas eu cette déroute.

## 2. Par contre, les dirigeants de Jacquemard, eux, ont fait le choix de jouer contre l'intérêt social des salariés et des citoyens aubois, mais aussi contre l'intérêt national.

Leur façon à eux de se préparer au choc de la levée des quotas d'importation des accords multifibre (AMF) a été :

- De délocaliser en Roumanie
- De réduire la masse salariale des unités de Romilly.
- Et surtout de ne pas consentir d'effort en matière de recherche et de formation . D'ailleurs le bilan Anvar Textile-Habillement (2003) indique une très grave sous-représentation de Champagne-Ardenne dans les projets éligibles aux aides Anvar (un seul), alors que c'est la troisième région de France du point de vue des effectifs dans cette industrie.

Il faut condamner ces choix anti-sociaux et anti-nationaux. Certes cela permet à l'actionnaire de continuer à faire du profit facile mais on saccage le bassin d'emploi de Romilly, on participe à la déroute de l'industrie française du textile et de l'habillement. C'est un choix de capitulation nationale. Bien sûr, il y a aussi une responsabilité de la grande distribution qui a, en toute conscience, contribué à couler l'industrie nationale. Aujourd'hui encore cette grande distribution accumule d'énormes profits grâce aux importations en provenance de pays à bas coûts salariaux : en sept mois (à fin juillet) le prix du «Made in China» aurait baissé de 40% à l'importation selon l'Institut Français de la Mode (IFM). Simultanément, dans les rayons de distribution les prix n'auraient diminué que de 1%.

Comment alors pourrait-on accepter d'exonérer de tout effort, de toute contribution de la distribution ?

## 3. Une énorme responsabilité des pouvoirs publics

Ils sont en effet responsables d'un quadruple point de vue. a) Ils mènent une politique qui lamine le pouvoir d'achat des couches populaires et des couches moyennes salariées. La consommation en produits manufacturés a reculé de 0,6% en septembre dernier.

b) Ils ont refusé d'organiser les coopérations, les co-productions, les programmes communs de recherche, le partage des coûts. Pourtant c'était nécessaire face à la perspective de «Tsunami» de la sortie des quotas.

c) Au lieu de cela, au nom de l'emploi et de la lutte anti-délocalisation : on a encouragé les comportements de gestion les plus rétrogrades par la baisse des cotisations sociales patronales et les allègements d'impôts accentuant bas coûts salariaux et déresponsabilisation sociale des entreprises. Ils ont encouragé la guerre concurrentielle coupe gorge entre les fabricants : Olympia et Kindy qui, tous deux ont délocalisé, ils se sont refusés à interpeller l'Union européenne pour que des dispositions exceptionnelles de prévention soient prises en perspective du 1er janvier 2005 avec organisation des marchés, maîtrise des prix et réorientation du crédit avec la BCE (Cf : interpellation adressée par Francis Wurtz au Président de la Commission Romano Prodi).

En réalité, il y a un échec catastrophique des politiques de baisse du coût salarial de l'emploi comme moyen de lutter face aux délocalisations. Et il faut prendre la mesure de l'insignifiance des résultats du contrat de site de 2003 ainsi que de ceux de la SODIE en matière de reclassement. Et aujourd'hui on continue d'encourager la délocalisation et l'enrichissement facile des actionnaires avec les bas coûts salariaux : nouvelles exonérations de cotisations sociales patronales, mesure d'allègement de l'ISF dont devrait profiter Mme Jacquemard, 4ème grande fortune de l'Aube, mais aussi de la taxe professionnelle ... On mesure le caractère «poudre aux yeux» et démagogique du thème du «patriotisme économique» cher au gouvernement Villepin-Sarkozy qui œuvre en réalité dans le sens d'un déclin de la France. Ça suffit ! On ne peut pas laisser faire ! Les promesses non tenues pour faire accepter les sacrifices sociaux, les renoncements nationaux, la concurrence coupe-gorge entre salariés européens afin d'enrichir facilement les actionnaires, ça suffit ! Que veut-on en effet ? Il y a un déficit croissant du commerce extérieur français : son origine n'est pas seulement la facture pétrolière, mais aussi de plus en plus le déficit sur le commerce des produits manufacturés, comme le textile-habillement. A-t-on décidé de devenir totalement dépendant de l'étranger dans ce domaine, alors que se joue dans les années qui viennent une révolution

technologique dans le secteur du textile avec, notamment, les textiles mano-structurés et tous les nouveaux textiles (biotextiles ...). A quoi peut bien servir la création de «R2ITH» (Réseau industriel d'innovation du textile et de l'habillement) pour le partage des coûts de recherche si on encourage la désertion du site français et européen. Ce n'est pas sur un champ de décombres que l'on pourra créer du neuf! Mais en ressaisissant nos capacités humaines par l'essor de la recherche-développement, de la formation tout au long de la vie pour chacun-e, par une montée en gamme et en valeur ajoutée des productions nationales en coopération.

#### 4. Avec le nouveau projet on a droit à de nouvelles promesses mais pour faire quoi ?

- Détruire ce qui reste de production et de savoir faire à Romilly ;
- Ouvrir plus le marché français de la chaussette aux productions délocalisées (Roumanie, mais aussi à des productions concurrentes de celles de Jacquemard-Olympia).

Ce projet est peu crédible d'autant qu'il fait abstraction du fait que Romilly n'est pas désenclavé. Surtout il est avancé à l'appui, une nouvelle fois, de suppressions d'emploi et de demandes d'aide à la collectivité. Nous disons Non ! Nous refusons et nous appelons à refuser les licenciements et les restructurations envisagées. **Jacquemard a accumulé une énorme dette sociale par rapport au bassin d'emploi de Romilly**, refusant des années durant de développer formation et recherche. Les actionnaires doivent assumer cette dette sociale, au lieu de quitter le bateau après avoir tout fait pour le faire chavirer.

#### Le PCF propose :

##### 1. Moratoire suspensif

- Nous voulons un diagnostic contradictoire des difficultés et de leurs causes.
- Nous voulons que le comité d'entreprise puisse contre-proposer des solutions en cherchant à économiser sur d'autres coûts que les coûts salariaux.

**2. Une Commission d'enquête** devrait être constituée sur les choix stratégiques et de gestion de la Société Jacquemard (promesses non tenues, multiplication des plans sociaux pour aboutir à une délocalisation totale alors que des fonds publics directs et indirects ont été mobilisés. Il faudrait que cette commission d'enquête, avec l'appui de la Commission de Contrôle des fonds publics mise en place par la région le 1er novembre, puisse faire une évaluation exhaustive des fonds perçus depuis 1997 dernière année où des chiffres ont été communiqués en ce domaine au comité d'entreprise par la direction). Et cela pour, finalement placer l'actionnaire devant un choix : soit elle rembourse ces aides, soit elle accepte de négocier sur d'autres solutions.

**3. Nous demandons que la volume actuel de production des unités de Romilly soit maintenu afin de garantir l'emploi et son évolution éventuelle avec la formation**, même si cela doit passer, dans l'immédiat, par le rapatriement d'une partie de la charge de travail délocalisée en Roumanie. Ne faut-il pas envisager la création par le Conseil régional à cette occasion d'un Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation (FREF) ; Ce FREF contribuerait à alléger d'autant plus les charges financières de l'entreprise que celle-ci maintiendrait les emplois et participerait à un effort de formation.

**4. Bien sûr, le statu quo n'est pas tenable. Il faut une évolution.** Pour cela nous demandons la tenue d'une table ronde impliquant aussi grande distribution et banques. Il s'agit de traiter un double enjeu :

- Au plan social : aucun salarié de Jacquemard ne doit plus passer par le chômage en cas de restructuration ;
- Au plan économique : le potentiel Jacquemard doit contribuer à un ressaisissement du textile aubois et français.

#### A. AU PLAN DE L'EMPLOI :

Ceux dont l'emploi est appelé à disparaître parce qu'on ne pourrait pas le moderniser doivent voir sécuriser leur parcours professionnel. Un dispositif impliquant les actionnaires, la grande distribution, la Région et l'Etat devrait assurer le paiement des salaires avec mise en formation. Ceux dont l'emploi peut être sauvegardé et/ou modernisé doivent être maintenus à l'effectif de l'entreprise et mis en formation, si nécessaire, jusqu'à leur retour dans l'emploi modernisé.

#### B. AU PLAN ÉCONOMIQUE :

**1. Le ressaisissement de l'industrie textile en Champagne Ardennes et au moyen de coopérations inter-régionales doit être visée :**

- il faudrait un plan orsec pour la formation ;
- et il serait nécessaire d'intervenir pour une mise en réseau des entreprises permettant le développement des coopérations nouvelles. Cela concernerait tout particulièrement Olympia et Kindy dans la chaussette, notamment en visant la mise au point et le développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés (chaussettes massantes, hydratantes, parfumées et pourquoi pas, demain, chaussettes médicales (bio-textile)
- il s'agirait de mobiliser dans cette perspective des moyens d'Oséo-Anvar mais aussi le Réseau Industriel d'innovation du textile et de l'habillement pour le partage des coûts R&D et solliciter l'appui de l'Institut français du textile-habillement.
- le FREF pourrait concourir à mobiliser le crédit bancaire dans ce sens.
- Et on mesure aussi la nécessité de droits et de pouvoirs nouveaux des salariés et de leurs organisations représentatives dans les entreprises de la filière Textile-habillement.

**2. Il faut de nouveaux choix de politique industrielle en France et en Europe.**

**En France :** Stopper la déroute nationale, faire reculer l'esprit de capitulation, mais sans revenir aux plans traditionnels d'aides, en pure perte, aux profits. Pour cela, nous disons qu'il faut se donner des objectifs chiffrés contraignants de créations, de transformations d'emplois dans ces filières avec les formations nécessaires et à l'échelle des régions ayant cette vocation industrielle. Et pour cela, il faut de nouveaux financements émancipés du marché financier.

**En Europe :** Il serait nécessaire de décréter, dans l'Union européenne, ce secteur en «état de crise manifeste» au lieu de se contenter d'un recours à la protection douanière, même si nous demandons que, comme d'autres produits, les chaussettes en provenance des pays émergents soient contingentes. Il s'agit en effet d'organiser une maîtrise progressive des marchés et des prix en coopération, allant jusqu'à des co-productions/recherche et formation. Cela exige une réorientation de la BCE et une mobilisation sélective du crédit favorable à l'emploi et à la formation. Simultanément, l'Union européenne devrait organiser de grands programmes de coopération avec les pays émergents du Sud et de l'Est et œuvrer à la tenue d'une Conférence mondiale impliquant une réorientation de l'OMC et du FMI. ■

## pôles de compétitivité

## Champagne Ardennes Pôle de compétitivité ou développement équilibré ?

**À** l'occasion du déplacement de Jacques Chirac dans la Marne afin de mettre en place le pôle de compétitivité Champagne Ardennes/ Picardie dédié aux industries et agro-ressources, Sylvain Dalla Rosa Conseiller régional de Champagne Ardennes a rappelé que « le label «pôle de compétitivité» ne doit pas être la vitrine exclusive qui concentre tous les moyens de l'État dans notre région. Ainsi, pour les Ardennes, la faiblesse des aides apportées au contrat territorial marque le peu d'ambition que le gouvernement accorde au développement de l'économie, des services publics et des infrastructures dans notre département. La logique qui se dégage des discours officiels d'aujourd'hui est de mettre en concurrence les territoires entre eux, cette orientation est à l'opposé d'un aménagement harmonieux de notre pays et de notre région...

... [Celui-ci] commence par une lutte résolue, avec des dispositions législatives, contre les délocalisations qui frappent notre

*région et affaiblissent notre tissu industriel. Concernant le thème retenu par le pôle de compétitivité, celui-ci ne doit pas être un obstacle pour un département comme le nôtre, plus orienté industriellement vers la filière automobile. La création d'un pôle "bois" ou la diversification et le renforcement de la recherche effectuée au CRITT de Charleville- Mézières sont par exemple des nécessités à prendre en compte afin de ne pas concentrer sur deux départements les investissements qui seront réalisés.*

... Toutes ces orientations ne peuvent être réellement efficaces que si le comité de coordination qui doit être mis en place contrôle véritablement ces opérations. Celui-ci, outre les institutionnels et les financeurs doit être largement ouvert à tous les acteurs sociaux de terrain, représentants des comités d'entreprise, syndicats, mouvements associatifs et élus locaux. » ■

**Sylvain Dalla Rosa**, Conseiller régional de Champagne Ardennes

## Les bretons ne veulent pas s'engager aveuglément

**Le succès de l'appel à projets auprès des régions, a confirmé d'une certaine manière, des attentes des territoires pour une ambition industrielle, basée sur l'innovation et l'ambition des acteurs économiques, des cadres et des salariés, de développer leurs activités et l'emploi. ... Les pôles de compétitivité semblaient aussi répondre à des aspirations légitimes des salariés, des chercheurs, des élus : celles de mise en réseau, de coopération, d'emploi qualifié, de valeur ajoutée.**

**Mais contradictoirement, ces pôles initiés de façon, si j'ose dire, concurrentielle par Messieurs Villepin et Sarkozy... s'organisent dans un contexte où, répondant aux logiques du sommet de Lisbonne et d'une construction libérale européenne que les peuples et les citoyens rejettent de plus en plus, il s'agit bien d'accroître la compétitivité des groupes dans le cadre de la guerre économique...**

Dans ces conditions, les pôles peuvent avoir des effets pervers :

- transfert d'emplois qualifiés vers d'autres régions (préfiguré à Rennes par STmicroelectronics)
- captation de moyens financiers et humains au détriment de zones géographiques et au profit de grands groupes qui vont piloter ces pôles, mais qui, en outre, ne garantissent véritablement ni le développement de l'emploi pour l'avenir, ni qu'une fois les aides empochées, les bénéficiaires ne décideront pas d'aller ailleurs pour de nouveaux profits. Le syndrome Hewlett-Packard est dans toutes les têtes.

Ces groupes d'ailleurs ont toujours tendance à vouloir réduire leurs efforts de recherche/développement pour satisfaire aux critères de rentabilité financière de leurs actionnaires et comptent sur l'effort public fourni par les contribuables et les ménages. Ce qui est inadmissible dans un temps où les souffrances et les difficultés de la plupart ne cessent d'augmenter.

L'État, ou plutôt le gouvernement...se félicite du succès proclamé de ces pôles, mais il n'y met pas beaucoup de moyens : qui plus est, sur ces maigres engagements de l'État une partie correspond au financement des emplois promis suite au mouvement formidable des chercheurs dans notre pays pour sauver la recherche nationale, il y a une vingtaine de mois.

L'État compte peut être que nous y engouffrons naïvement nos moyens limités. Sans clarté sur les engagements de l'État, sur la répartition, sur la gouvernance, sur les critères, sur les suivis... Plus globalement, au fond avec les pôles de compétitivité, l'emploi est considéré au mieux comme résultante et non comme objectif. Il faut, à notre avis, imposer la logique inverse et responsabiliser les entreprises et les entrepreneurs au plan de l'emploi, comme aux plans social, environnemental et territorial.

Cela exige un contrôle de l'utilisation des fonds accordés pour l'emploi et le développement (...). On peut en effet s'interroger sur l'efficacité de nos aides surtout...qu'il n'y a plus de création d'emplois en solde net depuis plusieurs années du fait de la politique de casse du gouvernement. ■

**Daniel Gilles**, Conseiller régional de Bretagne